

DECRET N° 2000-210 DU 17 AVRIL 2000

portant nomination et promotion à titre
exceptionnel et militaire dans l'Ordre
National du Bénin du Colonel Fernand
Marcel AMOUSSOU, Chef d'Etat-Major
des Armées.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Loi 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 91-76 du 10 mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- Vu** les Décrets n°s 88-337 du 29 août 1988 et 99-243 du 14 mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** Le Rapport n° 1353/MDN/DC/SG/DA/RH/SP-C du 30 novembre 1999 ;
- Vu** la lettre n° 0141/MDN/DC/SG/DA/SRH/SP-C du 15 février 2000 ;

Le Conseil de l'Ordre entendu :

.../...

DECRETE :

Article 1er.- Est nommé et promu à titre exceptionnel et militaire au grade d'Officier dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang, à compter de la date de sa réception dans l'ordre, le Colonel Fernand Marcel AMOUSSOU, Chef d'Etat-Major des Armées.

Article 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 avril 2000

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
 Grand Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU.-

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin,

Grégoire-Gilbert GBENOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
 AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-
 FASJEP 3 INTERESSE 01 JO 1.